

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Band: [96] (2008)
Heft: 1519

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DR

Estelle Pralong

Sommaire

p.4 International: Inde
Neelam Dhawan,
directrice de Microsoft India
Kavita Devi, cheffe de village

p.6 DVD
Le Kangourou des Grenouilles

p.7 Politique
Bureau de l'égalité
neuchâtelois, quel avenir?

p.8 L'Inédite
«Dans ma vie,
tout est histoire de mots.»

p.12 Dossier
Traite des femmes

p.18 Cinéma
Festival Visions du Réel 2008

p.21 Coin littéraire
Cendrillon chez les cow-boys

p.22 Littérature
Visage d'écrivaine

Prochain délai rédactionnel
le 10 avril 2008

Victimisation, quand tu nous tiens...

Souvent, quand nous évoquons le monde de la prostitution, nous pensons à des femmes exploitées et forcées à vendre leur corps. Les représentations médiatiques et culturelles des travailleuses du sexe vont la plupart du tant dans ce sens. Or, la lecture de *Prisme* de la prostitution de Gail Pheterson ou de *King Kong* théorie de Virginie Despentes incite à tenir compte de points de vue assez différents.

La prostitution ne serait pas toujours subie, et constituerait même souvent un «choix». Il ne s'agit évidemment pas ici de nier les situations dramatiques de contrainte de certaines travailleuses du sexe. Simplement de nuancer: le monde de la prostitution est varié, ainsi que les parcours qui y mènent. Choisir de devenir prostituée? Plus ou moins. En tout cas, pas forcément moins que de se retrouver dans des activités professionnelles précaires, avec un salaire insuffisant pour assumer logement et assurances et des conditions de travail humainement dégradantes. A la dureté grandissante d'un monde du travail peu soucieux de son capital humain s'ajoutent les politiques publiques de plus en plus drastiques en matière d'immigration. La prostitution occasionnelle ou constante, peut constituer une alternative à un travail dit honorable. Pourquoi ne dénonce-t-on pas avec la même véhémence les conditions de vie des femmes de ménage au noir, des caissières sous-payées ou des clochardes?

Pourquoi avons-nous tendance à considérer le commerce du sexe comme une activité dégradante en soi? L'échange de services sexuelles contre des avantages matériels ou pécuniaires

n'est pas l'apanage de la prostitution et se retrouve dans de nombreuses situations de séduction ou de relations hétérosexuelles. Alors, qu'est-ce qui nous gêne? La figure de la prostituée renvoie les femmes à cette épée de Damoclès que constitue le stigmate de la putain. Nous voulons nous en protéger au nom d'une morale judéo-chrétienne et hypocrite sensée assurer la cohésion sociale. Circonscrire le champ d'action de la putain pour montrer à quel point il est éloigné de nos comportements. Un autre aspect pose problème: l'autonomie de femmes qui décident – en réponse à des contraintes d'ordres économiques, d'accès à des salaires décentes ou de violences conjugales – de faire commerce de leur corps. Dès qu'une femme sort des normes sociosexuelles et prend en main son destin financier et sexuel sur la place publique, la société réplique par la stigmatisation et un accès très difficile au droit. Les travailleuses du sexe voient alors leurs conditions de vie se dégrader. Il devient très difficile pour ces dernières de porter plainte lorsqu'elles sont victimes de vols ou de violences. De plus, contrôles et contraintes rendent plus difficile le choix de leurs clients.

En Suisse, la prostitution est une activité licite. Au nom de quoi déciderions-nous à la place de ces femmes ce qui est bon pour elles, à savoir de changer de profession? Qui cherchons nous à protéger, les femmes ou cette sacrosainte morale sans laquelle le monde irait soi-disant à vau-l'eau? Pourquoi ne pas respecter ce «choix» et permettre aux travailleuses du sexe d'exercer dans des conditions décentes, de faire valoir leurs droits au même titre que les autres citoyen-ne-s de ce pays?